

# Droit du travail dans les Hôtels Cafés Restaurants



 Durée : 14h

 Prix : 500€

Non assujetti à la TVA



## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier les spécificités sociales de la CCN des HCR
- Choisir le contrat adéquat et le rédiger
- Connaître les temps de repos et de travail pour planifier les horaires en toute légalité
- Connaître les modalités de mise en œuvre des sanctions et de rupture d'un contrat de travail



## Public concerné

Public : personnel en relation avec la clientèle

Pré-requis : personnel encadrant travaillant en HCR.



## Méthodes & moyens pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, discussion, autodiagnostic, exposés, échanges d'expériences, cas pratiques et corrigés.
- Évaluation des acquis.

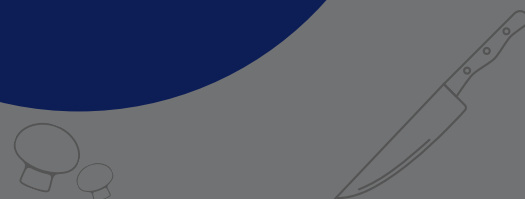
### Supports et moyens utilisés

- Diaporama
- Paper board
- Contenu de cours / Exercices et corrigés

Les formateurs sont des experts métier ayant une expérience du terrain.



Formation  
Droit du  
travail



## PROGRAMME



Introduction  
Le cadre juridique

Les contrats de travail  
Les formalités liées à l'embauche  
Les différents types de contrat (CDI, CDD, extra, saisonnier, temps partiel, étranger, alternance, stage)  
Les mentions du contrat (Classification et salaire, période d'essai, clauses particulières)

Les modalités du contrat  
Durée et aménagement du temps de travail, pause, repos, habillage, nuit  
La rémunération (salaire de base, heures supplémentaires et complémentaires, nourriture, prime tutorat, mutuelle)  
Les congés (jours fériés, congés payés, événements familiaux)

Suspension du contrat de travail  
Maladie (obligations du salarié, maintien de salaire)  
Accident du travail, de trajet et maladies professionnelles (déclaration, maintien de salaire)  
Maternité et paternité

Rupture du contrat de travail  
Les sanctions (procédures et droits du salarié)  
Les autres cas de rupture (démission, conventionnelle, retraite)  
Les documents de sortie

## Modalités d'évaluations



### Pendant la formation

Le formateur accueille les participants et démarre la formation par une présentation de celle-ci dont la finalité est de recueillir un maximum d'adhésion des participants aux objectifs. Il anime la formation en variant les méthodes pédagogiques pour maintenir l'attention et favoriser les acquisitions, tout en restant à l'écoute des besoins des participants. En cours de formation, dans la mesure du possible il évalue ces acquisitions grâce aux mises en situation et aux exercices d'application.

### A l'issue de la formation

Les stagiaires rempliront un questionnaire de satisfaction en fin de formation. Les documents contractuels sont transmis (attestations, certificat de réalisation...).

**Validation** : attestation

## Dates, lieux et délais d'accès



**Délais Inter** : possibilité d'inscription dans la limite des places disponibles, jusqu'à la veille de la formation.

**Délais Intra** : nous contacter.

**Dates & lieux** : consulter notre site internet.



## Nos missions

- Formations catalogue
- Formations sur mesure
- Audits & Conseil
- VAE
- Apprentissage

## Nous trouver



### Accessibilité

- Berck sur Mer (RDC), Chanteloup-les Vignes, St Raphaël (RDC) et Villepinte.
- Aix les bains, Cannes, Chagny et Nice.

## Nous contacter

Infos@stelo-formation.fr

01 49 63 42 62

[www.stelo-formation.fr](http://www.stelo-formation.fr)



Numéro de SIREN 315 131 698  
Numéro de déclaration d'activité 75110763975  
Numéro DataDock 0005255

